



Annonces sur le pouvoir d'achat dans la Fonction Publique 2007 La CFDT prend acte et quitte la salle

Le Ministre a annoncé le 26 octobre des mesures unilatérales de « consolidation » pour 2007 :

- reprise d'une des mesures de l'accord Jacob : l'indemnité de sommet de corps ou de cadre d'emploi est élargie aux sommets de grade :
 - 400 euros pour les B,
 - 700 euros pour les A.
- les agents de catégorie B qui ont un indice brut de traitement supérieur à 380 pourront effectuer des heures supplémentaires exonérées de charges sociales.

Pour le reste, le Ministre a annoncé comme un scoop qu'il allait payer le travail réalisé :

- paiement de seulement 1/3 des heures supplémentaires effectuées à l'hospitalière,
- paiement de quatre jours de RTT non encore placés sur le Compte Epargne Temps en 2007 pour l'Etat.

Pour la CFDT, il n'y a aucune mesure générale au titre de l'année 2007. C'est la traduction du « travailler plus pour gagner plus » dans la fonction publique.

Paris, le 26 Octobre 2007